

# Compte-rendu du Conseil Municipal

## Séance du 22 avril 2016 à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de Rochepaule s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Marie FOUTRY, le 22 avril 2016 à 18h30.

*Présents :* Pierre BARNIER, Edith CHANTRE, Henk DE KONING, Pascal DELORME, Jean-Marie FOUTRY, Danielle PLOYE, Cécile REMACLE, André ROBERT, Nadège ROCHEDY, Yves SABATIER  
Emilie TETE.

*Secrétaire de séance :* Danielle PLOYE

Ouverture de séance à 18h30.

### Compte-rendu du 11 mars 2016.

A la demande du Maire, les modifications suivantes sont apportées au compte-rendu du 11 mars 2016 :

*Texte initial :*

Le Maire rappelle qu'il est interdit, par arrêté communal, de circuler sur les chemins communaux à bord de 4 X 4, quads, et autres véhicules à moteur. Cela dégrade considérablement les chemins et engendre des frais importants de remise en état.

*Texte modifié :*

Le Maire rappelle qu'il est interdit, par arrêté communal, de circuler sur les chemins **de « Saint-Régis » et de « Blanchard » au « Village »** à bord de 4 X 4, quads, et autres véhicules à moteur. Cela dégrade considérablement les chemins et engendre des frais importants de remise en état.

*Texte initial :*

Mr et Mme Edward souhaitent supprimer le « jardin de fleurs » devant leur domicile pour y établir une place de parking privé.

*Texte modifié :*

Mr et Mme Edward **envisagent de** supprimer le « jardin de fleurs » devant leur domicile pour y établir une place de parking privé.

*Vote à l'unanimité pour approuver les modifications sur le compte-rendu du 11 mars 2016.*

### Renouvellement du contrat CAE Emmanuel Delaygue

Le contrat CAE de Mr Emmanuel Delaygue arrive à expiration le 30 avril prochain. Le Maire rappelle qu'une aide de l'état peut être sollicitée. Elle s'élève à 70% du salaire brut dans la limite de 26h/semaine  
Le Maire propose que le contrat CAE de Mr Delaygue soit renouvelé pour une nouvelle période d'un an soit du 1<sup>er</sup> mai 2016 au 30 avril 2017.

*Vote à l'unanimité pour le renouvellement du contrat CAE d'Emmanuel Delaygue pour une période d'un an, ainsi que pour autoriser le Maire à solliciter l'aide de l'état (contrat CAE) et signer tout document relatif à cette affaire.*

## Vote des subventions aux Associations

Mr Robert fait une présentation des différentes associations rochepauloises.

Une commission s'est précédemment réunie pour étudier les demandes de subventions qui seront allouées aux associations sur l'exercice 2016. Il est à noter que l'Amicale des boules recevra sa subvention directement par la Com Com.

Les propositions suivantes sont soumises à l'approbation des membres du Conseil :

Amicale des pompiers	150 € + 80 € (remboursement salle polyvalente)
Football club	600 €
Moto club	150 €
Club des jeunes	150 € + 80 € (remboursement salle polyvalente)
Acca	150 € + 50 € (pas de carburant)
Rocheпаule en fête	150 €
Gais lurons	150 €
La montagne d'Yggdrasyl	150 €

Associations non rochepauloises :

Club mouche de Tence	0 €
APE saint Agrève	200 €
Anciens Combattants	80 €
Centre socio culturel Saint Agrève	200 €

subvention déjà votée : Ecole Lalouvesc 30 € par enfant soit 60 € (pour 2 enfants)

Afin que les subventions votées puissent être versées aux associations, il convient que ces dernières fournissent à la Mairie un bilan moral et financier. Il est également nécessaire qu'une personne siégeant au conseil municipal soit présente lors de l'assemblée générale de l'association. Un courrier sera adressé à toutes les associations afin de les informer de ces modalités.

Pour les associations rochepauloises, il est également proposé :

- Gratuité de la salle polyvalente lors de la 1<sup>ère</sup> manifestation (1 journée)
- Tarif normal soit 80 € / journée pour les autres manifestations
- Un tarif dégressif pour les manifestations sur plusieurs jours (80 € le 1<sup>er</sup> jour puis 40 € les jours suivants)

*Vote à l'unanimité pour voter les subventions aux associations selon le tableau ci-dessus.*

*Vote à l'unanimité pour établir un nouveau tarif pour la location de la salle polyvalente aux associations rochepauloises.*

## Convention Mme Lesman (entretien chemins ruraux)

Le Maire rappelle la convention signée avec Mme Lesman pour l'année 2015. Il propose de renouveler cette convention d'entretien des chemins communaux par un troupeau de brebis aux mêmes conditions que l'année dernière.

*Vote à l'unanimité pour autoriser le Maire à signer la convention avec Mme Lesman au tarif de 600 € TTC pour l'entretien de chemins communaux (3.6 km)*

## **Budget Eau (versement Com Com excédent fonctionnement - déficit investissement)**

Afin de réaliser le transfert comptable du budget « Eau et Assainissement » à la Communauté de Communes de Val'Eyrieux, des opérations particulières sont à effectuer.

Le budget présente un excédent de fonctionnement pour la somme de 24 413.74 € et un déficit d'investissement pour la somme de 9 996.83 €.

Le Maire propose d'émettre un mandat et un titre pour la même somme, soit 9 996.83 € afin de demander l'emargement des 2 opérations auprès de la trésorerie du Cheylard. A la suite de cela, un nouveau mandat sera émis par la commune pour un montant de la différence, soit : 14 416.81 €

*Vote à l'unanimité pour autoriser le Maire à mandater et titrer les opérations comptables décrites ci-dessus afin de transférer les fonds relatifs au transfert de la compétence « Eau et Assainissement » à la Communauté de Communes Val'Eyrieux.*

### **Fêtes et cérémonies**

Programme des cérémonies :

- 8 mai 2016 :            10h30 : messe du souvenir  
                              discours au monument aux morts avec dépôt de gerbe de la municipalité (30€)  
                              verre de l'amitié chez Mme Tête
- 28 mai et 29 mai :    Exposition permanente à la salle polyvalente (Centenaire de la Bataille de Verdun)  
                              (avec le concours de Rochepaule pour Mémoire)
- 29 mai :                10h30 : messe du souvenir suivie du dépôt de gerbe de la municipalité (30€)  
                              verre de l'amitié au Relais de Rochepaule  
                              14h30 et 16h : projection de films à la salle polyvalente  
                              18h : vin d'honneur offert par la municipalité

Une affiche réalisée par Mme Cécile Remacle est affichée à plusieurs endroits du village. Le programme de ces 2 journées commémoratives y est détaillé.

### **Plusieurs travaux de voirie sont prévus :**

- 1- Nettoyage centre du village (cailloux)
- 2- Désherbage du village
- 3- Achat d'une balayeuse à adapter sur le tracteur
- 4- Plan d'eau « Armand » Les travaux de nettoyage sont prévus le mardi 10 mai en partenariat avec les communes de Lafarre et Lalouvesc. Les dates d'ouverture de la baignade seront fixées par arrêté municipal (1<sup>er</sup> juillet – 31 août 2016) Les barbecues y seront interdits.
- 5- Réfection de la montée de l'église (côté cordonnier) Un devis a été demandé à Mr Faurie

Une commission voirie se réunira le 30 avril 2016 à 9h

Une commission travaux se réunira le 02 mai à 9 h 30

## **Plan d'eau saison 2016**

Le Maire demande l'autorisation aux membres du conseil pour ouvrir le plan d'eau à la baignade du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 31 août 2016.

Il propose d'établir un contrat de travail à Mr Carmichaël Maxime pour assurer les fonctions de surveillant de baignade pendant la période d'ouverture et ce, 35h par semaine.

*Vote à l'unanimité pour autoriser le Maire à ouvrir le plan d'eau du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2016.*

*Vote à l'unanimité pour l'embauche de Mr Carmichaël Maxime pour assurer les fonctions de surveillant de baignade au plan d'eau pendant la période d'ouverture.*

## **Fleurissement du village**

Des propositions ont été faites par Mme Colette Fourel :

- Mettre en place une haie fleurie avec arbustes fleuris dans le pré derrière la mairie
- Fleurir le mur avec des fleurs retombantes au parc de la Mirra
- Installer des rosiers grimpants au monument aux morts
- Planter 2 arbustes près du transformateur vers l'usine

La Commune participera financièrement à l'achat des fleurs à hauteur de 600 € (comme l'année dernière)  
Le Maire souhaite qu'un mode de coopération soit mis en place avec l'association Rochepaule en Fête afin de pouvoir organiser les projets de fleurissement du village.

## **Travaux**

Mr Henk de Koning est chargé d'établir une liste répertoriant différents travaux à effectuer sur les bâtiments communaux.

Le Maire rappelle son projet de rénovation de l'ancien hôtel Mounard. Il souhaite implanter un « habitat regroupé » au centre du village. Des études sont actuellement en cours.

## **Informations sur les commissions organisées à la Communauté de Communes Val'Eyrieux**

*Commission « Finances »* : Mr André Robert fait part de son inquiétude vis-à-vis de la situation financière de la communauté de communes Val'Eyrieux.

*Commission « Vie Associative »* : Mme Danielle Ploye indique que la communauté de communes souhaite avoir un détail des locations de la salle multi-activités (dates + consommations EDF). D'autre part, la subvention qui était versée par la commune à l'Amicale des boules sera payée par la Communauté de Communes Val'Eyrieux sur présentation d'un dossier complet.

*Commission « Culture »* : Mr Jean-Marie Foutry signale qu'une séance de cinéma en plein air sera organisée à Rochepaule fin juillet.

*Commission « Animation »* : Mme Cécile Remacle informe que le nouveau site internet de la commune sera mis en place très prochainement.

*Commission « Eau et Assainissement »* : Mr Pascal Delorme fait part des problèmes de transfert des subventions liés à l'extension du réseau d'assainissement Gailhac. (Les subventions avaient été accordées à la commune et les travaux seront réalisés par la com com suite au transfert de la compétence « eau et assainissement »).

## Divers

Mme Stéphanie Bergeron est venue en mairie afin de connaître la décision du Maire suite à sa demande concernant le passage des rallyes automobiles. Le Maire ne peut pas apporter de réponse ferme car il n'est pas le seul à décider.... Un rendez-vous sera pris avec les organisateurs pour étudier les autres circuits possibles....

Mme Edith Chantre fait part de son inquiétude suite à l'installation de clôture à moutons entre Jauban et La Valette. Cela pourrait poser des problèmes lors des opérations de déneigement.

Le feu d'artifice sera organisé le jeudi 14 juillet 2016

Lors de la manifestation de l'Ardéchoise, l'animation sera assurée par de nouveaux prestataires (orgue de Barbarie et sono).

Mr Pierre Barnier déposera une demande à la mairie en vue de l'installation d'une pergola à la Chapelle

Mr Pascal Delorme fait part de son inquiétude quant aux problèmes de stationnement au niveau des jeux de boules extérieurs, d'autant plus qu'une manifestation de secteur a lieu ce samedi. Mr Sabatier est en charge de régler le problème.

Tous les points ayant été abordés, la séance est levée à 20h45